

Note d'information

L'interco
à votre
SERVICE

Aux habitants
de Rhône Lez Provence



**APRÈS
LES FÊTES
QUE FAIRE DE
VOTRE SAPIN
?**

Vous pouvez le déposer dans l'une des
2 déchetteries de la communauté de
communes Rhône Lez Provence
à **Bollène** ou à **Mondragon**

du 4 au 25 janvier

**6 sites
de collectes
SUPPLÉMENTAIRES**

Pour tout renseignement : Service « collecte et
traitement des déchets » au 04.90.40.22.40,
dechets@cclrp.fr ou accueil des communes.

Bollène

- sur le parking de la piscine municipale (avenue Rombeau)
- sur la place du 18 juin 1940 (aux abords du chemin des Rollandines)
- aux abords de l'espace de l'amitié (à Bollène Ecluse)

Lapalud

- sur le parking proche du cimetière (à côté des PAV)

Mondragon

- sur le parking de l'ancienne gare (rue Marin Ramière)

Mornas

- sur le parking du centre périscolaire